



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</p> <p>Electronic Copy/Copie Électronique: soumissionsbids@ec.gc.ca</p> <p>BID SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>The referenced Bid Solicitation is revised in this document; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Bid Solicitation remain the same.</p> <p>La demande de soumissions citée en référence est modifiée dans ce document; sauf indication contraire, les modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.</p> <p>Issuing Office – Bureau de distribution</p> <p>ENVIRONMENT AND CLIMATE CHANGE CANADA/ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA</p>	<p>Title – Titre Net-Zero Advisory Board (NZAB) Graphics design /Conception graphique pour le Groupe consultatif pour la carboneutralité (GCPC)</p>	
	<p>EC Bid Solicitation No./SAP PR No. - N° de la demande de soumissions EC / N° SAP PR 5000071501</p>	<p>Amendment No. - N° de modif. 003</p>
	<p>Date of Bid Solicitation (YYYY-MM-DD) – Date de la demande de soumissions (AAAA-MM-JJ) 2023-08-17</p>	
	<p>Bid Solicitation Closes (YEAR-MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ) at – à 2:00 P.M. on – le 2023-09-15</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire EDT – Eastern Daylight Saving Time</p>
	<p>F.O.B – F.A.B</p>	
	<p>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à Anne-Marie Boucher anne-marie.boucher@ec.gc.ca</p>	
	<p>Telephone No. – No de téléphone</p>	<p>Fax No. – No de Fax</p>
	<p>Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA-MM-JJ)</p>	
	<p>Destination of Services / Destination des services</p>	
	<p>Security / Sécurité There is no security requirement applicable to this solicitation/ Aucune exigence relative à la sécurité ne s'applique à cette demande.</p>	



The amendment to the bid solicitation is to address the enquiries received:

Solicitation No. 5000071501 – Questions & Answers

Q1: 1.2 Summary: Can you confirm that you are seeking a single supplier to provide all services under the statement of work?

A1: We are looking to award one contract to a single supplier, however, the Contractor can sub-contract additional suppliers if required to provide all services under the statement of work.

Q2: 4.1 Evaluation Procedures: Will each member of the evaluation team be responsible for reviewing the full proposal?

A2: Yes.

Q3: ATTACHMENT 1 TO PART 3: What is the anticipated annual budget or range for the services outlined in the statement of work?

A3: The Financial evaluation is based on individual rates for each of the 4 resources. The cost of each period is the sum of the 4 resources standard rates + urgent rates per contract period. As the contract is on an “as and when required basis” using Task Authorizations, there is no set budget or range annually. Additionally, section **7.1.2.2 Minimum Work Guarantee – All the Work – Task Authorizations** defines the minimum contract value which is \$10,000.00.

Q4: ATTACHMENT 1 TO PART 4; 1.1 Corporate Experience; MTC 1 - MTC 3: Can we provide the same project that maps accordingly to the statement of work 3.1 Category of Services, and 3.2 Tasks, and also demonstrates digital/print graphic design products for client organization(s)?

A4: Yes.

Q5: ATTACHMENT 1 TO PART 4; 1.2 Resources; MT5: Is it acceptable to demonstrate equivalent post-secondary education for our Proposed Project Manager (e.g., a Bachelor of Media Production in place of the mandatory diploma in Business and Administration or Computer Sciences)?

A5: Yes.

Q6: As part of the resource’s information, you request that “The Bidder must demonstrate in their proposal that the proposed Project Manager possesses diploma from a recognized post-secondary institution in Business and Administration or Computer Sciences”. Would professional experience in the capacity of project management in excess of 10 years be accepted as equivalent to a diploma?

A6: Yes



Q7: The term 'reference contracts' is not one we are familiar with as a graphic design agency, perhaps it is one used predominantly within the federal government. For clarity, are you asking for case studies or descriptions of similar work and client relationships with a client reference?

A7: This term refers to contracts submitted "for reference" as examples to demonstrate the Bidders' professional work experience. As an example, a contract awarded to your firm by client organizations. The details of these reference contracts (which include descriptions of the work) are used by the Evaluation team for the assessment against the mandatory and point rated technical criteria.

Q8: In demonstrating several of the mandatory and rated criteria you request 'contract references' including the contract value, total amounts invoiced, Statement of Work, Task Authorization or Work Order, etc. We have many clients in diverse organizations whom we treat with great care and safeguard their business information. As much of the information you are requesting is highly confidential and not shareable, would you accept a broader description of the value of these engagements? For example: engagement in excess of \$50K per year with a detailed description of deliverables?

A8: If the Bidder's reference contract is highly confidential or does not have a Statement of Work with a list of detailed tasks, the Bidder must provide a description of tasks performed under the reference contract that can be confirmed and validated by the Client. The list of tasks provided by the Bidder must clearly demonstrate that they are the same or similar to the ones listed in Section 3.2 of Annex A – Statement of Work of this bid solicitation. Client contact information must be provided to validate the experience.

Q9: As part of the Corporate Experience with the Mandatory Criteria, you request 'An electronic copy of two digital and two print design products delivered under any of the contracts cited, one of which must be bilingual (French and English)'. To clarify:

a) Do you want us to provide full pdfs of the entire piece or are thumbnails representations of key pages within the submission acceptable?

A9 a): Both are acceptable (i.e., full PDFs of the entire piece or thumbnail representations of key pages)

b) Does bilingual refer to separate English and French pieces or a piece which has English and French within the same document?

A9 b): Both are acceptable (i.e., either separate English and French pieces or a piece which has English and French within the same document).

Q10: As part of the staff c.v., you are requesting that we include 'The name of the client organization for whom the services were provided, along with a minimum of one contact reference for projects conducted within the past five years up to the bid solicitation posting date'. As you can appreciate our staff have carried out dozens of projects within the past 5 years and it is simply not feasible to provide details and references for all work. How many project references with details do you want per staff listed as part of our proposed team?



A10: The supplier must demonstrate the minimum number of years indicated for each resource category using project examples. The projects used to demonstrate experience must have been performed within the last 5 years. The number of client references provided can be limited to two and must have been related to work completed within the last 5 years.

Q11: As part of the rated criteria, under RTC1 Corporate Experience, in order to be awarded the maximum score we must show that we have worked on more than 10 projects (35 points). Please clarify what you consider to be a project? For example, one client might have 10 individual graphic design projects or deliverables within a year, others one large project made up of numerous deliverables. Please clarify your expectations.

A11: Correction to RTC1 scoring grid has been issued; points are awarded for contract references in addition to MTC1. A minimum of 3 contracts is required for MTC1, points are provided through RTC1 for additional contracts according to the amended grid.

Q12: Please explain the difference between MTC1 Corporate Experience – Graphics Design and MTC2 Corporate Experience – Graphics Design Consultants. These both appear to be providing examples of work we've done for clients who require similar services.

A12: MTC1 assesses the Bidder's professional work experience providing the same or similar Graphic Design services and products as required for the current bid solicitation. MTC2 is assessing the Bidder's professional work experience in providing Graphic Design resources to perform the same or similar tasks as required for the current bid solicitation.

Q13: If MTC2 Corporate Experience – Graphics Design Consultants is about people, then how does this differ from MTC4 Proposed Team?

A13: MTC2 refers to the Bidders previous experience in providing Graphic Design resources to perform the same or similar tasks as required for the current bid solicitation, whereas MTC4 refers to the proposed team for the current bid solicitation.

Q14: To ensure we provide the proper credentials, please list which post-secondary institutions with degrees in Applied Communications Art you would accept.

A14: The Canadian Information Centre for International Credentials hosts a directory containing the list of educational institutions currently recognized, authorized, registered and/or licensed by the competent authorities in the provinces and territories of Canada. Please consult the Canadian Information Centre for International Credentials for further information at <http://www.cicic.ca/>. Candidates with foreign credentials must provide proof of Canadian equivalency.

Q15: In RTC2 Corporate Experience – Graphics Design Consultants, points are given for additional resources. It states "In addition to the resources proposed under MTC2, the Bidder should demonstrate in their proposal that they have experience providing separate Graphics Designer resources who performed tasks that are the same..." but then goes on to talk about contracts. We are confused as to what you are requesting information about. Are you trying to



understand our full staffing and what resources are available to you? What types of jobs and clients our team has worked on? What size jobs we've done? Please use plain language to clarify what is expected.

A15: Similar to MTC2, RTC2 refers to the Bidders previous experience in providing a roster of Graphic Design resources to perform the same or similar tasks as required for the current bid solicitation. Experience of the additional resources must be demonstrated through examples using the reference contracts included in the bid submission by the bidder. Points are allocated based on the number of additional resources who performed tasks that are the same or similar to the work described in section 3.2 Tasks, of the Annex A – Statement of Work.

Q16: RTC2 Corporate Experience – Graphics Design Consultants, what do you expect to see in order to get the full points value for this rated category (>5 additional resources = 25 points)? Additional staff to the team listed as part of 2.2 RESOURCES?

A16: Yes, to get the full points value for this rated category, the Bidder must provide example(s) of contract reference(s) where the Bidder provided additional Graphics Design resources to perform tasks that are the same or similar to the work described in section 3.2 Tasks, of the Annex A-Statement of Work.

Q17: In 4.4 Language of Work, you state that at least one of the Graphics Designer must be bilingual as the work will be conducted in English or French. All our designers are used to working in both languages as most of our clients have a requirement for deliverables in both official languages. However, they are not fluent bilingual speakers. Our project manager is bilingual. Will that satisfy your requirement?

A17: Yes, it is sufficient if the project manager is bilingual.

Q18: In reference to Attachment 1 to Part 4, "A copy of the reference contract including the Statement of Work, Task Authorization or Work Order to substantiate that the identified services and deliverables are the same or similar to the ones described in the RFP under Section 3.1 of Annex A – Statement of Work. The services and deliverables must be clearly marked and indicated in the Statement of Work/Task Authorization to ensure ease of identification and validation for evaluation purposes. (If the Bidder's reference contract does not have a Statement of Work with a list of detailed services and deliverables, the Bidder must provide a list of services and deliverables provided under the reference contract that can be confirmed and validated by the Client. The list of services and deliverables provided by the Bidder must clearly demonstrate that they are the same or similar to the ones listed in Section 3.1 of Annex A – Statement of Work of this bid solicitation)," we'd like there to be consideration for deleting or revising this requirement. We take our clients' privacy seriously and showcasing documents confidential to their project(s) would be a direct violation of this.

A18: Please see answer to Q8.



Q19: Will we be penalized if you decide to keep the above requirement in the RFP and we don't provide it for each project?

A19: If the Bidder's reference contract is highly confidential or does not have a Statement of Work with a list of detailed tasks, the Bidder must provide a description of tasks performed under the reference contract that can be confirmed and validated by the Client. The list of tasks provided by the Bidder must clearly demonstrate that they are the same or similar to the ones listed in Section 3.2 of Annex A – Statement of Work of this bid solicitation. Client contact information must be provided to validate the experience.

Q20: Would you consider a deadline extension to September 15, 2023?

A20: Yes, the bid closing date has been extended to September 15, 2023 at 2:00pm EDT.

Q21: As part of the Mandatory Requirements for Education, you state "The Bidder must provide a copy of the proposed resource's education degree". As many of our staff are senior with more than 20 years of experience they may no longer have access to their physical degrees/diploma. Would you consider removing this requirement or at a minimum making providing a copy contingent on award, so that people have time to contact their respective university or college to get a copy of that degree/diploma? Given this is the start of the school year, it might take some time to access their records.

A21: As per clause **5.2 Additional Certifications Precedent to Contract Award:**

The certifications listed below should be completed and submitted with the bid but may be submitted afterwards. If any of these required certifications is not completed and submitted as requested, the Contracting Authority will inform the Bidder of a time frame within which to provide the information. Failure to comply with the request of the Contracting Authority and to provide the certifications within the time frame provided will render the bid non-responsive.

5.2.1 Status and Availability of Resources

5.2.1.1 SACC Manual clause A3005T (2010-08-16) Status and Availability of Resources

5.2.2 Education and Experience

5.2.2.1 SACC Manual clause A3010T (2010-08-16) Education and Experience

Canada will accept the submission of certifications as mentioned above.



La modification de la demande de soumissions a pour but de répondre aux demandes de renseignements suivantes :

Sollicitation N. 5000071501 – Questions et Réponses

Q1 : 1.2 Sommaire : Pouvez-vous confirmer que vous recherchez un fournisseur unique pour fournir tous les services prévus dans l'énoncé des travaux ?

R1 : Nous cherchons à attribuer un contrat à un seul fournisseur, mais l'entrepreneur peut sous-traiter à d'autres fournisseurs si nécessaire pour fournir tous les services prévus dans l'énoncé des travaux.

Q2 : 4.1 Procédures d'évaluation : Chaque membre de l'équipe d'évaluation sera-t-il chargé d'examiner l'ensemble de la proposition ?

R2 : Oui.

Q3 : PIÈCE JOINTE 1 À LA PARTIE 3 : Quel est le budget annuel prévu ou la fourchette pour les services décrits dans l'énoncé des travaux ?

R3 : L'évaluation financière est basée sur les taux individuels pour chacune des 4 ressources. Le coût de chaque période est la somme des taux standard des 4 ressources + les taux urgents par période contractuelle. Étant donné que le contrat est conclu sur une base "selon les besoins" sur délivrance d'autorisations de tâches, il n'y a pas de budget fixe ni de fourchette annuelle. En outre, la section **7.1.2.2 Garantie des travaux minimum – tous les travaux réalisés au moyen d'autorisations de tâches** définit la valeur minimale du contrat, qui est de 10 000,00 \$.

Q4 : PIÈCE JOINTE 1 À LA PARTIE 4 ; 1.1 Expérience en entreprise ; CTO 1 - CTO 3 : Pouvons-nous fournir le même projet qui correspond à l'énoncé de travail 3.1 Catégorie de services et 3.2 Tâches, et qui démontre également des produits de conception graphique numérique/imprimée pour l'organisation ou les organisations cliente(s) ?

R4 : Oui.

Q5 : PIÈCE JOINTE 1 À LA PARTIE 4 ; 1.2 Ressources ; CT5 : Est-il acceptable de justifier d'une formation post-secondaire équivalente pour le gestionnaire de projet proposé (par exemple, un diplôme en production de médias au lieu du diplôme obligatoire en commerce et administration ou en sciences informatiques) ?

R5 : Oui.

Q6 : Dans le cadre des informations sur les ressources, vous demandez que « le soumissionnaire doit démontrer dans sa proposition que le gestionnaire de projet proposé possède un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu en commerce et administration ou



en informatique ». Une expérience professionnelle de plus de 10 ans dans le domaine de la gestion de projets serait-elle considérée comme équivalente à un diplôme ?

R6 : Oui

Q7 : L'expression « contrats de référence » ne nous est pas familière en tant qu'agence de graphisme, mais elle est peut-être surtout utilisée au sein du gouvernement fédéral. Pour plus de clarté, demandez-vous des études de cas ou des descriptions de travaux similaires et de relations avec des clients avec une référence client ?

R7 : Ce terme fait référence aux contrats soumis « pour référence » à titre d'exemple pour démontrer l'expérience professionnelle des soumissionnaires. Par exemple, un contrat attribué à votre entreprise par des organisations clientes. Les détails de ces contrats de référence (qui comprennent des descriptions du travail) sont utilisés par l'équipe d'évaluation pour l'évaluation des critères techniques obligatoires et cotés.

Q8 : Dans la démonstration de plusieurs des critères obligatoires et notés, vous demandez des « références contractuelles », y compris la valeur du contrat, les montants totaux facturés, l'énoncé des travaux, l'autorisation de tâches ou l'ordre de travail, etc. Nous avons de nombreux clients dans diverses organisations que nous traitons avec le plus grand soin et dont nous protégeons les informations commerciales. Étant donné que la plupart des informations que vous demandez sont hautement confidentielles et ne peuvent être partagées, accepteriez-vous une description plus large de la valeur de ces engagements ? Par exemple : un engagement de plus de 50 000 dollars par an avec une description détaillée des résultats attendus ?

R8 : Si le contrat de référence du soumissionnaire est hautement confidentiel ou ne comporte pas d'énoncé des travaux accompagné d'une liste de tâches détaillées, le soumissionnaire doit fournir une description des tâches effectuées dans le cadre du contrat de référence qui peut être confirmée et validée par le client. La liste des tâches fournie par le soumissionnaire doit clairement démontrer qu'elles sont identiques ou similaires à celles énumérées à la section 3.2 de l'annexe A – Énoncé des travaux du présent appel d'offres. Les coordonnées du client doivent être fournies pour valider l'expérience.

Q9 : Dans le cadre de l'expérience de l'entreprise avec les critères obligatoires, vous demandez « une copie électronique de deux produits de conception numérique et de deux produits de conception imprimée livrés dans le cadre de l'un des contrats cités, dont l'un doit être bilingue (français et anglais) ». Pour clarifier :

- a) Souhaitez-vous que nous fournissions des fichiers PDF complets de l'ensemble de l'œuvre ou des vignettes représentant les pages clés de l'œuvre sont-elles acceptables ?

R9 a) : Les deux sont acceptables (c'est-à-dire des PDF complets de l'ensemble de l'œuvre ou des représentations en miniature des pages clés).

- b) Le terme "bilingue" fait-il référence à des documents séparés en anglais et en français ou à un document qui contient de l'anglais et du français dans le même document ?



R9 b) : Les deux sont acceptables (c'est-à-dire, soit des pièces séparées en anglais et en français, soit une pièce qui contient de l'anglais et du français dans le même document).

Q10 : Dans le cadre du CV du personnel, vous nous demandez d'inclure « le nom de l'organisation cliente pour laquelle les services ont été fournis, ainsi qu'au moins une référence de contact pour les projets menés au cours des cinq dernières années jusqu'à la date de publication de l'appel d'offres ». Comme vous pouvez le constater, notre personnel a réalisé des dizaines de projets au cours des cinq dernières années et il n'est tout simplement pas possible de fournir des détails et des références pour tous les travaux. Combien de références de projets et de détails souhaitez-vous pour chaque membre du personnel de l'équipe proposée ?

R10 : Le fournisseur doit démontrer le nombre minimum d'années indiqué pour chaque catégorie de ressources à l'aide d'exemples de projets. Les projets utilisés pour démontrer l'expérience doivent avoir été réalisés au cours des cinq dernières années. Le nombre de références clients fournies peut être limité à deux et doit être lié à des travaux réalisés au cours des 5 dernières années.

Q11 : Dans le cadre des critères notés, sous CCE1 Expérience d'entreprise, pour obtenir la note maximale, nous devons montrer que nous avons travaillé sur plus de 10 projets (35 points). Veuillez préciser ce que vous considérez comme un projet. Par exemple, un client peut avoir 10 projets ou livrables individuels de conception graphique au cours d'une année, d'autres un grand projet composé de nombreux livrables. Veuillez préciser vos attentes.

R11 : La correction de la grille de notation du CCE1 a été publiée ; des points sont attribués pour les références contractuelles en plus du CTO1. Un minimum de 3 contrats est requis pour le CTO1, des points sont attribués dans le cadre du CCE1 pour les contrats supplémentaires conformément à la grille modifiée.

Q12 : Veuillez expliquer la différence entre CTO1 Expérience d'entreprise - Conception graphique et CTO2 Expérience d'entreprise - Consultants en conception graphique. Les deux semblent fournir des exemples de travaux que nous avons réalisés pour des clients qui ont besoin de services similaires.

R12 : CTO1 évalue l'expérience professionnelle du soumissionnaire dans la fourniture de services et de produits de conception graphique identiques ou similaires à ceux requis dans le cadre de l'appel d'offres en cours. CTO2 évalue l'expérience professionnelle du soumissionnaire dans la fourniture de ressources en conception graphique pour réaliser des tâches identiques ou similaires à celles requises dans le cadre de l'appel d'offres en cours.

Q13 : Si le CTO2 Expérience d'entreprise - Consultants en conception graphique concerne les personnes, en quoi cela diffère-t-il du CTO4 Équipe proposée ?

R13 : CTO2 fait référence à l'expérience antérieure des soumissionnaires dans la fourniture de ressources en conception graphique pour effectuer des tâches identiques ou similaires à celles requises pour l'appel d'offres actuel, tandis que CTO4 fait référence à l'équipe proposée pour l'appel d'offres actuel.



Q14 : Afin de nous assurer que nous fournissons les qualifications appropriées, veuillez indiquer les établissements d'enseignement supérieur qui proposent des diplômes en arts appliqués à la communication que vous accepteriez.

R14 : Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux héberge un répertoire contenant la liste des établissements d'enseignement actuellement reconnus, autorisés, enregistrés et/ou agréés par les autorités compétentes dans les provinces et territoires du Canada. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux à l'adresse suivante : <http://www.cicic.ca/>. Les candidats titulaires de diplômes étrangers doivent fournir une preuve d'équivalence au Canada.

Q15 : Dans le document CCE2 Expérience de l'entreprise - Consultants en conception graphique, des points sont accordés pour des ressources supplémentaires. Il est indiqué « En plus des ressources proposées dans le cadre de CTO2, le soumissionnaire doit démontrer dans sa proposition qu'il a de l'expérience dans la fourniture de ressources distinctes en matière de conception graphique qui ont effectué des tâches identiques... », mais il est ensuite question de contrats. Nous ne comprenons pas très bien ce sur quoi vous demandez des informations. Essayez-vous de comprendre notre dotation complète en personnel et quelles ressources sont à votre disposition ? Quels sont les types de travaux et de clients sur lesquels notre équipe a travaillé ? Quelle est la taille des projets que nous avons réalisés ? Veuillez utiliser un langage simple pour clarifier ce que vous attendez.

R15 : Comme pour CTO2, CCE2 fait référence à l'expérience antérieure du soumissionnaire dans la fourniture d'une liste de ressources en conception graphique pour effectuer les mêmes tâches ou des tâches similaires que celles requises pour l'appel d'offres actuel. L'expérience des ressources supplémentaires doit être démontrée à l'aide d'exemples tirés des contrats de référence inclus dans l'offre du soumissionnaire. Les points sont attribués en fonction du nombre de ressources supplémentaires ayant effectué des tâches identiques ou similaires à celles décrites à la section 3.2 Tâches de l'annexe A – Énoncé des travaux.

Q16 : CCE2 Expérience d'entreprise - Consultants en conception graphique, qu'attendez-vous pour obtenir la totalité des points pour cette catégorie cotée (>5 ressources supplémentaires = 25 points)? Du personnel supplémentaire pour l'équipe mentionnée au point 2.2 RESSOURCES?

R16 : Oui, pour obtenir la totalité des points pour cette catégorie cotée, le soumissionnaire doit fournir un ou plusieurs exemples de références contractuelles dans lesquelles le soumissionnaire a fourni des ressources supplémentaires en conception graphique pour réaliser des tâches identiques ou similaires à celles décrites à la section 3.2 Tâches de l'Annexe A - Énoncé des travaux.

Q17 : Au point 4.4 Langue de travail, vous indiquez qu'au moins un des concepteurs graphiques doit être bilingue, car le travail sera effectué en anglais ou en français. Tous nos concepteurs sont habitués à travailler dans les deux langues, car la plupart de nos clients exigent des



produits livrables dans les deux langues officielles. Toutefois, ils ne sont pas parfaitement bilingues. Notre gestionnaire de projet est bilingue. Cela répondra-t-il à votre demande ?

R17 : Oui, il suffit que le gestionnaire de projet soit bilingue.

Q18 : En référence à l'annexe 1 de la partie 4, « Une copie du contrat de référence, y compris l'énoncé des travaux, l'autorisation de tâches ou l'ordre de travail, afin de prouver que les services et les produits livrables identifiés sont identiques ou similaires à ceux décrits dans l'appel d'offres à la section 3.1 de l'annexe A - Énoncé des travaux. Les services et les produits livrables doivent être clairement identifiés et indiqués dans l'énoncé des travaux/l'autorisation de tâches afin de faciliter leur identification et leur validation à des fins d'évaluation. (Si le contrat de référence du soumissionnaire ne comporte pas d'énoncé des travaux avec une liste détaillée des services et des produits à livrer, le soumissionnaire doit fournir une liste des services et des produits à livrer fournis dans le cadre du contrat de référence qui peut être confirmée et validée par le client. La liste des services et des produits livrables fournie par le soumissionnaire doit clairement démontrer qu'ils sont identiques ou similaires à ceux énumérés à la section 3.1 de l'annexe A - cahier des charges du présent appel d'offres) », nous aimerions que l'on envisage de supprimer ou de réviser cette exigence. Nous prenons très au sérieux la protection de la vie privée de nos clients et la présentation de documents confidentiels relatifs à leur(s) projet(s) constituerait une violation directe de cette exigence.

R18 : Voir la réponse à la question 8.

Q19 : Serons-nous pénalisés si vous décidez de maintenir l'exigence ci-dessus dans la demande de propositions et que nous ne la fournissons pas pour chaque projet ?

R19 : Si le contrat de référence du soumissionnaire est hautement confidentiel ou ne comporte pas d'énoncé des travaux accompagné d'une liste de tâches détaillées, le soumissionnaire doit fournir une description des tâches effectuées dans le cadre du contrat de référence qui peut être confirmée et validée par le client. La liste des tâches fournie par le soumissionnaire doit clairement démontrer qu'elles sont identiques ou similaires à celles énumérées à la section 3.2 de l'annexe A – Énoncé des travaux du présent appel d'offres. Les coordonnées du client doivent être fournies pour valider l'expérience.

Q20 : Envisageriez-vous une prolongation du délai jusqu'au 15 septembre 2023 ?

R20 : Oui, la date de clôture de l'appel d'offres a été reportée au 15 septembre 2023 à 14h00 EDT.

Q21 : Dans le cadre des exigences obligatoires en matière de formation, vous indiquez que "le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme de la personne proposée". Comme beaucoup de nos employés sont des seniors avec plus de 20 ans d'expérience, il se peut qu'ils n'aient plus accès à leurs diplômes physiques. Pourriez-vous envisager de supprimer cette



exigence ou, à tout le moins, de subordonner la fourniture d'une copie à l'obtention du diplôme, afin que les personnes aient le temps de contacter leur université ou établissement d'enseignement supérieur respectif pour obtenir une copie de ce diplôme ? Étant donné que nous sommes au début de l'année scolaire, l'accès à leurs dossiers pourrait prendre un certain temps.

R21 : La clause **5.2 Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat** prévoit :

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Statut et disponibilité du personnel

5.2.1.1 Clause du Guide des CCUA A3010T (2010-08-16) Statut et disponibilité du personnel

5.2.2 Études et expérience

5.2.2.1 Clause du Guide des CCUA A3010T (2010-08-16), Études et expérience

Le Canada acceptera les attestations selon les indications mentionnées ci-dessus.